L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN 24 MARS 1889. 62me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 24 MARS 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par Spear & Escoffier—Rue de Chartres, entre Dumaine et St. Philippe—Une machine à vapeur, une locomobile avec chaudière, une presse double, pour perforer, crémaillères, coins, vis, etc. [illegible]

Par le Shérif—Sur la Levée, à Freetown, près du débarcadère du bac de la rue Richard—Trois vieilles barges, un lot de brouettes, cordes, boîtes à charbon en fer, bois de charpente, etc.

Par Macon, Paul & Robinson—A la Bourse des Encanteurs—Vente de privilège des loges et des places du Théâtre de l'Opéra.

Le drainage de la Nouvelle-Orléans--Appel de l'Association de drainage à la population.

Nous venons de recevoir "l'appel" du comité exécutif de l'Association de drainage et de pavage, à la population de la Nouvelle-Orléans. Il en est temps, car nous approchons, rapidement, de l'époque où les électeurs vont être convoqués aux "polls" pour y résoudre la question par oui ou par non. Nous nous faisons un devoir de signaler la brochure à l'attention de nos lecteurs et d'en donner idée aussi claire, aussi nette que possible.

Il y va, selon nous, selon tous les cas, de l'avenir de la Nouvelle-[illegible]

Il, d'abord, remercier les partisans de l'érection d'un hôtel-moustre du genre qui ne font preuve en ce moment—au moins provisoirement—de projet bien aimé, c'est, pour le moment, un hors-d'œuvre. On a un hôtel pour abriter les étrangers qui viennent et ne trouvent pas de logement convenable, non pour ceux qui ne viennent pas. Les belles attractions, pour les visiteurs de la ville, c'est son climat, sa salubrité, sa gaieté, le bon état de ses rues; ce sont les plaisirs dont ils doivent y jouir. Ce sont les conditions, tous les palais de marbre ne nous vaudront pas un seul touriste du Nord ou de l'Ouest.

La brochure commence par le rapport, très intéressant—du président du comité exécutif, M. Jos. Bowling. Il est inutile de nous étendre sur les [illegible] de l'application, à la Nouvelle-Orléans, d'un bon système de drainage. Il suffit d'examiner la carte : on voit, d'un côté, un fleuve qui roule ses eaux au-dessus du niveau du sol; de l'autre, un lac dont les flots restent constamment à ce même niveau, quand un ouragan, un vent du nord, ne les force pas à le dépasser; puis, entre les deux, un vaste terrain qui s'abaisse, graduellement, vers le centre, en forme de cuvette. C'est vouloir perdre son temps que de le passer à prouver à une population exposée à se trouver, à chaque instant, sous l'eau, qu'il vaut mieux pour elle rester à sec. Dans une pareille situation, le meilleur des arguments, c'est l'action—une action prompte, intelligente, énergique, efficace.

Il est, cependant, deux considérations sur lesquelles il est bon d'insister :

1—Dans les conditions présentes—ce sont nos meilleurs médecins, nos autorités sanitaires qui le déclarent—il meurt, tous les ans, de maladies, d'affections occasionnées par l'humidité du sol et les miasmes qui s'en dégagent, 35 personnes sur 1000. Par le fait seul d'un drainage efficace, soutenu d'un pavage convenable, le chiffre de la mortalité serait diminué d'au moins douze cents décès, par an.

2. Supposant l'application d'un système homogène, basé sur les données les plus saines de la science—ce sont encore les hommes de la profession qui nous l'affirment—le niveau de l'eau, sur toute l'étendue de la ville, baisserait de trois pieds—ce qui équivaut, pratiquement, à l'exhaussement du sol d'un moins trois pieds—de sorte que chacun de nous peut être assuré, d'avance, que, du jour où le drainage proposé sera appliqué, d'un bout à l'autre de la Cité, sa maison sera élevée de trois pieds au-dessus du terrain fangeux sur lequel elle repose.

Rien de ce que nous venons d'avancer n'est discutable, tout est bien prouvé, tout est basé sur des données universellement admises. Une question reste à résoudre, c'est de savoir, s'il y a des moyens pratiques d'établir ce système et si, ces moyens étant connus, on les mettra honnêtement et intelligemment, en usage, afin d'accomplir, jusqu'au bout, l'œuvre d'assainissement.

Ces moyens sont d'abord :

Les plans fournis par les ingénieurs. Ils abondent; ils sont connus nous en avons, plus d'une fois, donné la description; ils ne prêtent guère le flanc à la critique. La seule objection, qu'on puisse leur opposer, c'est la question d'argent. Les ressources financières constituent, en effet, le second moyen pratique de mener l'œuvre à bien. Comment se procurer les fonds nécessaires? On demande, dans ce but, l'adoption d'une taxe—de trois "mills" au dollar—soit : pour une propriété de $100, 30 cents; pour $500, $1 50; pour $1000, $3 00; pour $2000, $6 00; pour $3000, $9 00; pour $5000, $15 00; pour $10,000, $30 00; pour $50,000, $150 00; pour $100,000, $300 00. Etant donnée la haute valeur de l'œuvre à accomplir, ainsi que ses immenses et bienfaisantes conséquences, il n'y a pas de contribuable sensé qui puisse se refuser au paiement d'un impôt aussi minime.

On avait, en premier lieu, exprimé la crainte d'une trop grande partie de fonds se détourner au profit de la politique; les auteurs de la brochure ne croient pas qu'il y ait, dans le cas qui nous occupe, un motif quelconque d'entretenir la moindre appréhension de ce genre. La composition de l'Association, les noms honorables qui forment son comité exécutif, la position sociale et financière de chacun d'eux sont une sûre garantie du bon emploi de somme.

Pas un cent ne sera perçu avant qu'un comité d'ingénieurs, consigné à cet effet, ait statué sur le plan à adopter, sur le système à suivre; avant que cette première question ait été bien et définitivement réglée. Un appel est, d'ailleurs, fait à toutes les lumières du pays, de façon que l'on soit sûr de mettre à exécution le meilleur plan possible, au meilleur marché possible, avec les meilleurs directeurs de travaux et les meilleurs travailleurs que l'on puisse employer.

Les travaux se feront, par contrat, sous l'inspection constante d'un comité choisi par l'Association, comité qui se chargera de ne rien laisser passer de défectueux, et veillera à ce que les entrepreneurs observent, fidèlement et strictement, leurs engagements.

Pas de favoritisme, pas de préférence pour tel ou tel district, pour telle ou telle rue. Les questions de quartier n'entrent à faire dans l'œuvre. Le drainage doit passer avant le pavage, auquel il ne sera permis d'accorder, tout au plus, que le quart du montant déposé annuellement.

—Toutes les précautions semblent être prises pour que l'entreprise soit menée à bonne fin, à la satisfaction de tous. Nous avons beau parcourir le rapport, nous n'y trouvons ni passage obscur, à double entente, ni échappatoire possible. On peut donc compter (si les contribuables n'en veulent pas eux-mêmes) sur un vote favorable. Avant dix ans, (les promesses étant tenues) la Nouvelle-Orléans sera drainée complètement, pavée en bonne partie. Franchement, elle aura patiemment attendu cet heureux événement et aura bien mérité les inestimables avantages qui en découleront infailliblement.

La mine d'argent "Rescue"—Nous nous laissons dire par le propriétaire de cette mine qu'elle est située dans le comté "Gila", dans l'Arizona, près du village Globe, dont la population s'élève à 1500 habitants, et que traversent deux chemins de fer, le "Southern Pacific" et le "Atlantic & Pacific". Un bureau de l'*Express* Wells-Fargo y est établi et un service de diligences le relie au chemin de "Southern Pacific" sur trois points différents.

Un pamphlet que nous avons sous les yeux nous apprend que cette mine a un tuyau d'une profondeur de cent pieds et sur une étendue souterraine de deux cents pieds. Elle a roulé, depuis son développement, plus de $50,000 en lingots d'après les attestations des surintendants des moulins où le minerai a été travaillé. Dans les rapports de plusieurs experts il est dit que le filon est une véritable fissure, et qu'il sera, conséquemment, très durable. Le métal est pur et le lingot a le poids de l'étalon.

Le Dr Joseph Albrecht, du Hôtel de la Monnaie, admet cinq analyses du minerai, et, nous mêmes, l'avons examiné et lui avons trouvé par tonne les poids suivants : 8210 oz, 760 oz, 635 oz, 240 oz, 125 oz.

Le titre à cette propriété est une patente des Etats-Unis; il est donc parfait.

On trouvera confirmé dans un rapport de M. H. C. Burchard, surintendant des Hôtels de la Monnaie des Etats-Unis, sur la question de l'or et de l'argent reçus par le Trésorier des Etats-Unis en 1881, ce qu'il est dit plus haut de l'abondance et de la qualité de l'argent extrait de cette mine.

Nous apprenons que la mine a été incorporée et que quelques actions sont en vente à la Bourse. Le propriétaire de la mine a des pamphlets, copies d'originaux, qu'il distribue à son bureau, rue Carondelet, 54. On peut voir un échantillon du minerai à la pharmacie de MM. I. L. Lyons & Cie., à l'angle des rues Camp et Gravier.

Théâtre de l'Opéra français—L'attention du public est appelée sur la vente aux enchères, demain, lundi, à une heure de l'après-midi, à la Bourse des Encanteurs, du privilège de choisir loges et places au théâtre de l'Opéra pour la saison 1889-90.

Les personnes qui veulent acquérir ce privilège étant nombreuses, il est facile de prévoir une crise des plus animées, aussi, celles qui voudront y assister auront à se rendre à la Bourse à l'heure annoncée. Le tableau de la salle sera montré à la vente.

La Salsepareille d'Ayer est juste ce qu'il vous faut comme médecine de printemps—supérieure à toutes les autres.

LOUISIANE.

Le *Meschacebé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 23 mars :

La semaine qui vient de s'écouler a été féconde en événements intéressants pour les familles. C'était celle réservée aux cérémonies de la première communion sur la rive gauche, et chaque jour l'Eglise St-Pierre était envahie par une foule de fidèles qui venaient y accomplir les devoirs de rigueur. Le ciel, si longtemps maussade, avait fait craindre qu'il prolongerait ses frasques désordonnées jusqu'à l'époque fixée pour la première communion, mais heureusement il en a été tout autrement : le beau temps avait repris le dessus depuis trois semaines et, le moment de la communion venu, le ciel avait fait sa plus belle toilette.

La communion étant fixée pour mercredi, le Sa Grandeur Mgr. Pareloup que Janssens avait daigné inclure nos deux paroisses de St-Pierre et de St-Jean-Baptiste dans sa tournée de confirmation. Son arrivée parmi nous devant avoir lieu mardi soir, les fidèles se sont réunis à l'Eglise St-Pierre pour lui souhaiter la bienvenue et lui présenter leurs respects. La réception de Sa Grâce a été une véritable ovation et Mgr Janssens a été vivement complimenté de l'accueil qui lui a été fait par les paroissiens de St-Pierre. Après une courte allocution en réponse aux témoignages de respect et de vénération qui lui étaient offerts, Mgr Janssens a procédé à l'examen des enfants qui devaient recevoir, le lendemain, le sacrement de la première communion et a été très heureux de constater leur degré d'avancement ; il faut en féliciter le père Badoil, dont les efforts constants ont été couronnés de succès.

Le mercredi matin, de très bonne heure, Sa Grâce a bien voulu, de ses propres mains, administrer la Sainte Hostie aux communiants. C'est la première fois qu'ici une pareille faveur est accordée à ceux qui s'approchent de la Table Sainte.

Mgr. Janssens et le père Badoil ont été assistés dans l'accomplissement de leur tâche par les pères Mignot de la Cathédrale St-Louis, Couppens de Bayou Gauche, Blank du Collège Jefferson-Ste-Marie, Durel et Descreux de l'Eglise St-Michel, D'Espinose de l'Eglise St-Jacques, Luval de St-Gabriel et Smith de Brownsville, Texas.

Mercredi soir, Mgr. Parcheraque s'est rendu à l'Eglise St-Jean-Baptiste, où il devait, le lendemain, administrer le sacrement de la confirmation, la communion n'y devant avoir lieu que dans le courant de mai.

—Samedi soir, un warehouse de M. J. B. Gebelin, qui contenait trois cents boucauts et une quantité de barils, a été détruit par le feu. Pendant que l'attention était attirée sur l'incendie, un individu est venu appeler près de la maison de M. Gebelin, et une servante ayant ouvert une fenêtre pour lui répondre, s'est jetée sur elle, l'a saisie à la gorge et lui a ordonné de lui révéler où se trouvait l'argent de son maître. La servante n'ayant pu lui fournir le renseignement qu'il demandait, l'intrus l'a enveloppée dans une couverture, en lui défendant de remuer ni de crier ; il a ouvert une armoire et y a pris un petit sac qui contenait une quinzaine de piastres, puis il a couru dans le magasin et a enlevé du tiroir un peu de petite monnaie qui y était restée. La servante a reconnu le voleur et l'a identifié quand il fut arrêté. Il n'est pas douteux qu'il soit l'auteur de l'incendie et que son but était le pillage. C'est un noir, nouvellement arrivé dans notre paroisse, et dont nous regrettons le nom.

M. Gebelin estime sa perte de $4,000 à $5,000. Plusieurs de ses ouvriers, nous dit-on, ont perdu leurs outils dans l'incendie.

—Combattre ces suivies la redoutable maladie comme sont le nombre indiqué, semblait d'abord impossible ; mais cette croyance chimérique s'est bientôt dissipée lorsque le "Hostetter Stomach Bitters" a été employé. C'est, en effet, le plus efficace des remèdes pour assainir l'air et l'eau qui vicié en mal contagieux. Les fièvres bilieuses, intermittentes et autres, et toutes les autres qui en sont, perdent leur caractère de violence et enfin cèdent au remède. Mais la raison première qui doit engager à prendre le "Bitters," c'est qu'il prévient le mal même dans les localités où celui-ci sévit avec continuité. Il guérit aussi la dyspepsie, le rhumatisme, et les maux de reins.

Cette excellente institution qu'on ressent indique l'impureté du sang. La Salsepareille d'Ayer le purifie et fortifie le système.

—Les médecins ne sont pas unanimes à reconnaître l'efficacité de Phillé de [illegible] morue mêlée à diverses substances pour la phtisie, la déperdition des forces et la débilité générale ; celles-ci activent les nerfs, sont d'excellents toniques ; celle-là répare les forces. Mais dans l'**Emulsion de Scott** de l'huile de foie de morue avec hypophosphites, tous sont combinés et produisent de merveilleux effets. Des milliers de personnes qui n'avaient pas éprouvé de bien durable de l'usage d'autres préparations, ont été guéries par l'Emulsion de Scott qui est très agréable au goût et qui se digère parfaitement, alors qu'on éprouve de la répugnance à boire de l'huile de foie de morue seule.

Tenez-vous à savoir le chiffre des dents fabriquées l'an dernier, en Amérique, par les deux plus grandes maisons de Philadelphie ?

Vingt millions exactement.

Des molaires, des incisives de tout genre et toute grandeur. Qui donc a bien pu consommer tout cela ?

Dans sa langue imagée un bohème raconte les déboires d'un peintre mort récemment et s'écrie : "De guerre lasse, il est allé manger des laitues par la racine." "Fallait-il qu'il eut faim !" dit d'un ton convaincu Jocrisse qui se trouvait là.

Réflexion d'un gourmand :

—Celui qui ne visite pas souvent sa cave mérite que ses domestiques la vident.

Toujours les médecins :

Il y avait séance de spiritisme chez le docteur X..... Lorsque tous les invités furent à peu près arrivés :

—Mesdames et messieurs, commence le docteur, je vais avoir l'honneur d'évoquer devant vous un certain nombre de morts.

—Tiens ! dit à voix basse un invité, il va faire son inventaire !

Entre bohèmes :

—Vois-tu, mon vieux, ce qu'il y a de gens têtus, ce n'est pas croyable. Tiens, il y a un monsieur qui, depuis longtemps, a un paletot tout neuf à moi, et qui ne veut pas me le donner.

—Et quel est cet indiscret personnage ?

—C'est mon tailleur.

Consolation :

—Quelle pluie ! mon bon monsieur, quelle grêle ! Y a pas de récolte possible avec ça.

—Oui, ça doit joliment abîmer les terres !

Le paysan :

—C'est vrai ; mais il y a une consolation : c'est que ça abîme aussi le champ du voisin.

Il est minuit ; deux ivrognes cherchent, laborieusement, à regagner leur domicile :

—Je demeure loin, dit l'un, je suis pas riche, moi.

—Peuh ! réplique l'autre, riche ! A quoi qu'ça sert ? — Moi, quand j'serai "moyennaire," est-ce que j'pourrais être plus pochard que je n'suis ?

L'autre matin, Calino va trouver son curé.

—Je voudrais faire publier mes bans.

—Tu as donc une femme en vue.

—Evidemment.

—Mais, malheureux, on ne se marie pas dans ce moment-ci, nous sommes en carême.

—Oh ! m'sieu le curé, ma fiancée est si maigre !

HATTIER-GOURDAIN — Marié, mardi 19 mars 1889, à l'Eglise St-Augustin, par le R. D. Subileau, M. VICTOR H. HATTIER à Mlle GRAZIELLA GOURDAIN, tous deux de cette ville.

Pas de cartes. 24mars—

Nécrologie.

C'est avec un profond sentiment d'affliction que nous apprenons la mort de Monsieur et Mme DEL TRIGO et de leur fille cadette Mlle LOUISA DEL TRIGO, enlevés tous les trois en quinze jours à l'affection de parents et d'amis qui les adoraient. M. Del Trigo est décédé à Marseille le 22 février, et son épouse affligée d'un chagrin inconsolable le suivait dans la tombe six jours après. Leur fille Louisa qui les avait soignés avec un dévouement filial, ne pouvant surmonter la douleur immense qui l'avait terrassée, succombait huit jours après, atteinte comme eux d'une fluxion de poitrine.

Dieu dans ses desseins impénétrables vous frappe souvent dans tout ce que vous avez de plus cher en ce monde. Il n'appelle à lui trop âmes d'élites, trois cœurs nobles et généreux que vont pleurer pendant de longs jours toute une famille éplorée—celle de notre ami M. E. F. Dénéchaud.

M. Del Trigo, âgé de 79 ans et son épouse de 74 ans, s'étaient retirés tous deux en France pour jouir de longs jours heureux, que l'implacable destin n'a pas voulu leur accorder. Ils avaient célébré le 5 mars 1888 leurs noces d'or. Cinquante années passées ensemble, un demi siècle de bonheur qui semblait n'avoir pas de fin. La colonie espagnole et française se souviendront de l'homme dont l'honorabilité était proverbiale, dont la charité n'avait pas de bornes.

Mlle Louisa Del Trigo fut pendant de longues années professeur aux écoles publiques. Elle en était un de ses plus beaux ornements. Ses élèves se rappelleront en disant ces lignes celle qui fut pour elles non seulement un professeur distingué mais une amie dévouée dont les sages conseils leur étaient si précieux.

Nous envoyons à M. E. F. Dénéchaud et sa famille nos compliments de condoléances.

UN AMI.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.

En vente chez M. P. Forget, seul agent, 150 rue Royale entre St Pierre et Toulouse.

21 mars—1m

QUEEN and CRESCENT ROUTE

Ligne la plus courte de 90 milles entre

la Nlle-Orléans et Cincinnati.

LA ROUTE LA PLUS RAPIDE.

La ligne la plus courte pour aller à

WASHINGTON, BALTIMORE, PHILADELPHIE,
CLEVELAND, BUFFALO, NEW-YORK, BOSTON, et à toutes les villes de l'Est.

Sleeping cars magnifiques accompagnant tous les trains allant d'un bout à l'autre de la ligne.

Tous les trains arrivent à des Union Depots et en partent.

Bureau des tickets à la Nlle-Orléans, 34 rue St-Charles. Dépôt du bureau des tickets, au pied de Press street.

J. M. KNIGHT, agent des tickets, Nouvelle-Orléans, Lne. W. J. COLLINS, agent des tickets.

R. H. Garratt, Dir. Pass. agent, Nlle Orléans, Lne. D. G. Edwards, Gen'l Pass. agent, Cincinnati, O.

24 mars—

BRICE SEMBRE

Coin St-Louis et Royale.

Offre en vente demain lundi,

à des prix exceptionnellement modérés,

Un magnifique choix de

Linge de dessous pour messieurs,

Gilets et caleçons Balbrigan,

Mérinos, flanelle, mousseline et fil d'écosse.

CHEMISES FRANÇAISES,

Blanche et percale couleur.

Toutes ces marchandises importées de Paris.

Grande variété de

CHEMISES AMÉRICAINES,

depuis 50 cents.

Chaussettes, cravates, mouchoirs, cols, cannes et parapluies, etc., etc. Parfumerie, brosserie, mercerie.

Immense assortiment de

VOITURES POUR ENFANTS,

Prix défiant toute concurrence,

Belles voitures à partir de $5.

24 mars—1f

DES familles, des jeunes gens et des jeunes filles arrivant de France, désirent se placer en ville ou à la campagne. S'adresser à L. B. Duffard, agent d'immigration, 13 Dumaine. 24 mars—1f

Société de Bienfaisance mutuelle des Lutiers.—Une assemblée spéciale de cette société aura lieu CE SOIR, à huit heures, au local habituel, coin des rues Dryades et Poydras. Les membres sont priés d'y assister.

Par ordre du Président,

PIERRE PUISSEGUR.
P. CAZALOT, Secrétaire. 24 mars—1f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM les Sociétaires sont notifiés qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu à l'Asile, dimanche prochain, 24 du courant, à 5 heures du soir.

Objet de la séance : Organisation du Bal annuel.

Vous êtes priés d'être ponctuels,

Par ordre du Président,

L. SIMON, Secrétaire. J. BAYLE. 22mars—3f

Ecole anglaise et française

—DE—

CHAS. CARON ET E. WILLIAMS,

78 rue des Remparts.

Bonne école du soir, à $3 par mois.—Leçons d'anglais pour Français. 10mars—1m—Dim

Avis.

Pension, et logement à $4.00 par semaine, Vincent Marty, propriétaire, 40 rue Toulouse. 10mars—1mois tous les dim

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des États-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit :

[New-York, le 1er Août 1886, 122 E. 27th st.

Au Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.,

Messieurs :—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants :

Ma carrière au collège, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servit à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour du rhume ou de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes ; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que la croup et la diphthérie chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Proprement administré, suivant vos indications, c'est un

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison. J'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas apparemment crus bronchites et toux, avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du clergé et autres orateurs publics, parfaitement guéris par cette médecine. A vous fidèlement,

C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.

Vente de Privilèges.

Les Loges et les Places du Théâtre de l'Opéra Français,

Pour la saison de 1889-90 seront mises en vente aux enchères

Lundi, 25 mars 1889, à 1 heure p. m.,

A la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, 74.

En égard aux nombreuses demandes du privilège de choisir les loges et les autres places pour la saison de 1889-90, le Conseil de Direction s'est décidé à octroyer ce privilège aux enchères. Conditions—Comptant.

MACON, PAUL & ROBINSON,
22 mars— Encanteurs.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 18 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de L. K. Flynn, Nashua, N. H., par l'entremise de la Indian Head National Bank of Nashua, N. H., un vingtième du billet No 2887, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

T. E. BOACH,
Caissier de la State National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de G. H. Miller, Boston, Massachusetts, un vingtième du billet No 2887, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 20 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de James P. Commens, Chicago, Ill., un vingtième du billet No 2887, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit ving tième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 15 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la First National Bank de Memphis, Tenn., un vingtième du billet No 2887, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot du Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 15 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Germaniabank of Memphis, Memphis, Tenn., un vingtième du billet No 2887, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 20 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un correspondant, Fentremise de la Wells, Fargo & Co.'s Bank, San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 2887, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 15 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wellington A. Griffin, Guilds office, 521 Clay street, San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 2887, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent de la Wells, Fargo & Co.'s Express.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 16 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de E. Nusbaum, 614 Arch street, Philadelphia, Penn., un vingtième du billet No 2887, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 16 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wellington A. Griffin, Guilds office, 521 Clay street, San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 2887, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 16 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mlle A. Emery et Benj. Nusbaum, 103 South State street, Chicago, Ill., par l'entremise de la National Library Association, un vingtième du billet No 2887, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Jno. Schwenk, No 1121 N. Twenty-fourth street, Philadelphia, Pa., un vingtième du billet No 2887, tirage à numéro simple, classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, vendu à la Nlle-Orléans, Lne., et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 16 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Continental Bank of St-Louis, Mo., un vingtième du billet No 2887, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

F. S. CAMERDEN,
Coureur de la Whitney National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Jesse Lowber, 701 South Twentieth street, Philadelphia, Pa., un dixième du billet No 2887, tirage à numéro simple, classe C de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 15 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Banque d'Haiti, 179 West Madison street, Chicago, Ill., un vingtième du billet No 10,420, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 18 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de A. J. Scott, 86 Fourth avenue, Chicago, Ill., un vingtième du billet No 10,420, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 16 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Kerchan National Bank de Toledo, Ohio, un vingtième du billet No 10,420, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank.

Avis.

$100,000. Nlle-Orléans, 13 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un dépositaire, un vingtième du billet No 10,420, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

H. KINLER,
Coureur de la Union National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 15 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Adone & Lobit de Galveston, Texas, un vingtième du billet No 10,420, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

JOS. MONTREUIL,
Assistant-Commis au change de la Canal Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 18 mars 1889.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Albert R. Thielbar, Peoria, Ill., un vingtième du billet No 30,823, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 12 mars 1889, et que